

Deux sous

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Ce qui rendait sublime l'esprit, le grand souffle au moment sacré, c'est qu'il proprement parler, ce moment n'était pas militaire. Il fut héroïque. Par dessus l'élan de la guerre, sa fureur et sa violence, planait toujours la grande pensée, vraiment sainte, de la Révolution, l'affranchissement du monde.

« En récompense, il fut donné à la grande âme de la France, en son moment désintéressé et sacré, de trouver un chant qui, répété de proche en proche, a gagné toute la terre. Cela est divin et rare d'ajouter un hymne à la voix des nations.

« Il fut trouvé à Strasbourg, à deux pas de l'ennemi. Le nom que lui donna l'auteur est le *Chant de l'Armée du Rhin*. Trouvé en mars ou avril, au premier moment de la guerre, il ne lui fallut pas deux mois pour pénétrer dans toute la France. Il alla frapper au fond du Midi comme un violent écho, et Marseille répondit au Rhin. Sublime destinée de ce chant ! il est chanté des Marseillais à l'assaut des Tuileries, il brise le trône au 10 août. On l'appelle *La Marseillaise*, il est chanté à Valmy, affermit nos lignes flottantes, effraye l'aigle noire de Prusse. Et c'est encore avec ce chant que nos jeunes soldats novices gravirent le coteau de Jemmappes, franchirent nos redoutes autrichiennes, frappèrent les vieilles bandes hongroises, endurcies aux guerres des Turcs. Le fer ni le feu n'y pouvaient ; il fallut pour briser leur courage, le chant de la Liberté.

« De toutes nos provinces, celle qui ressentit le plus vivement le bonheur de la délivrance, en 89, ce fut celle où étaient les derniers serfs, la triste Franche-Comté.

« Un jeune noble franc-comtois, né à Lons-le-Saunier, Rouget de Lisle était officier de génie à 20 ans. Il était alors à Strasbourg, plongé dans l'atmosphère brûlante des bataillons de volontaires qui s'y rendaient de tous côtés. Il faut voir cette ville, en ces moments, son bouillonnant foyer de guerre, de jeunesse, de joie, de plaisir, de banquets, de bals, de revues, au pied de la flèche sublime qui se mire au noble Rhin ; les instruments militaires, les chants d'amour ou d'adieux, les amis qui se retrouvent, se quittent, s'embrassent aux places publiques. Les femmes prient aux églises, les cloches pleurent et le canon tonne, comme une voix solennelle de la France à l'Allemagne.

« Ce ne fut pas, comme on l'a dit, dans un repas de famille, que fut trouvé le chant sacré. Ce fut dans une foule émue. Les volontaires parlaient le lendemain. Le maire de Strasbourg, Dietrich, les invita à un banquet où les officiers de la garnison vinrent fraterniser avec eux et leur serrer la main. Les demoiselles Dietrich, nombre de jeunes demoiselles, nobles et douces filles d'Alsace, ornaient ce repas d'adieux de leurs grâces et de leurs larmes. Tout le monde était ému ; on voyait devant soi commencer la longue carrière de la guerre de la liberté, qui trente ans durant, a noyé de sang l'Europe. Ceux qui siégeaient au repas n'en voyaient pas tant sans doute. Ils ignoraient que, dans peu, ils auraient tous disparu, l'aimable Dietrich, entre autres, qui les recevait si bien, et que toutes ces filles charmantes dans un an seraient en deuil. Plus d'un, dans la joie du banquet, rêvait sous l'impression de vagues pressentiments, comme quand on est assis, au moment de s'embarquer au bord de la grande mer. Mais les cœurs étaient bien haut, pleins d'élan et de sacrifices, et tous acceptaient l'orage. Cet élan commun qui soulevait toute poitrine d'un égal mouvement aurait eu besoin d'un rythme, d'un chant qui soulageât les cœurs. Le chant de la Révolution, colérique en 92, le *Ça ira* n'allait plus à la douce et fraternelle émotion qui animait les convives. L'un d'eux la traduisit : « *Al-lons !* ».

« Et ce mot dit, tout fut trouvé. Rouget de Lisle, c'était lui, se précipita de la salle, et il

écrivit tout, musique et paroles. Il rentra en chantant la strophe : « Allons ! enfants de la Patrie ! » Ce fut comme un éclair du ciel. Tout le monde fut saisi, ravi, tous reconnurent ce chant, entendu pour la première fois. Tous le savaient, tous le chantaient, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais.

« Si ce n'était qu'un chant de guerre, il n'aurait pas été adopté des nations. C'est un chant de fraternité ; ce sont des bataillons de frères, qui pour la sainte défense du foyer, de la Patrie, vont ensemble d'un même cœur. C'est un chant qui, dans la guerre, conserve un esprit de paix. Qui ne connaît la strophe sainte : « *Épargnez ces tristes victimes !* ».

« Telle était bien, alors, l'âme de la France, émue de l'imminent combat. ».

Jean-Louis Guintz et les truites.

Jean-Louis Guintz, d'amusante mémoire, rentrait un jour, par le chemin de fer, de Vufflens-la-Ville à Lausanne. Il avait durant deux jours promené sa ligne sur le cours de la Venoge, sans que la plus modeste truite ait voulu mordre à l'appât.

« Ces truites de la Venoge viennent tellement gourmandes, dit-il à quelqu'un, qu'elles n'ont rien voulu de mes amorces ; j'en avais pourtant qui étaient de vraies pastilles ; rien n'y a fait. Je crois que même que si j'avais eu des beignets bien dorés elles n'auraient pas mordu ! »

Un autre jour, Jean-Louis Guintz expliquait à un collègue qu'il était absolument inutile d'aller pêcher par le beau temps qu'il faisait alors.

« L'eau est si claire, ajouta-t-il, que ces charrettes de truites voient déjà les pêcheurs quand ils descendent à la gare de Cossonay ; elles vont le redire aux autres et elles se cachent toutes dans les trous ! »

Ces deux répliques du *père Guintz* sont extraites d'une amusante brochure, qui en est déjà à sa troisième édition et dans laquelle M. A. Huguenin, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Renens*, a raconté la vie peu banale du philosophe de la *Villa des Orties*.

Cette amusante brochure, ornée de 10 illustrations, se vend fr. 1,50 dans toutes les librairies, papeteries et kiosques. Une partie du produit de la vente sera affectée aux frais d'érection d'une modeste pierre sur la tombe du *père Guintz*, au cimetière de la Sallaz, à Lausanne.

Attrapé! — On connaît l'amusante histoire du bon client qui, allant consulter un médecin célèbre, accoutumé à faire payer sa première consultation 100 francs et les autres 40, dit audacieusement en pénétrant dans le cabinet du maître :

— C'est encore moi, docteur.

Mais la fin de l'histoire est moins connue.

Le docteur, aussi malin, lève le nez et, ne reconnaissant pas son client, pense :

— Toi, mon gaillard, tu veux te payer ma tête ; ça ne prendra pas.

Puis sans manifester aucune surprise, il répond simplement :

— C'est bien. Déshabillez-vous.

— Pas avant la petite formalité, répond le client, qui sort deux louis et les met sur la table.

Le docteur acquiesce d'un signe de tête, et palpe, retourne, ausculte le bonhomme, qu'il fait tousser, cracher, souffler. Puis de l'air le plus naturel du monde, tandis que son malade se rhabille, heureux que sa supercherie ait si bien réussi :

« Ça ne sera rien, mon cher Monsieur ; vous n'avez qu'à continuer le traitement que je vous ai indiqué la première fois.

Deux sous. — Un monsieur prend un journal et paie avec une pièce de deux francs.

La marchande. — Je n'ai pas de monnaie ; vous payerez demain en passant.

Le monsieur. — Et si je suis écrasé aujourd'hui ?

La marchande. — Ah ! ben ! après tout, la perte ne serait pas grande.

Curiosités arithmétiques.

Propriété du nombre 37.

Ce nombre, multiplié par 3 ou par un multiple de 3, jusqu'à 27, a la propriété de donner pour produit trois chiffres absolument semblables :

$$\begin{array}{l} 37 \times 3 = 111 \text{ or } 3 \times 1 = 3 \\ 37 \times 6 = 222 \text{ » } 3 \times 2 = 6 \\ 37 \times 9 = 333 \text{ » } 3 \times 3 = 9 \\ 37 \times 12 = 444 \text{ » } 3 \times 4 = 12 \\ 37 \times 15 = 555 \text{ » } 3 \times 5 = 15 \\ 37 \times 18 = 666 \text{ » } 3 \times 6 = 18 \\ 37 \times 21 = 777 \text{ » } 3 \times 7 = 21 \\ 37 \times 24 = 888 \text{ » } 3 \times 8 = 24 \\ 37 \times 27 = 999 \text{ » } 3 \times 9 = 27 \end{array}$$

Il résulte de là que l'on peut toujours abrégier la multiplication de 37 par un multiple de 3 inférieure à 27. Il suffit de multiplier le dernier chiffre du multiplicande par le dernier chiffre du multiplicateur et d'écrire trois fois le dernier des chiffres qui constituent ce produit.

De plus, en multipliant par 3 le dernier chiffre du produit, on reconstitue toujours le chiffre qui représentait le multiplicateur.

On pourra donc se borner à diviser le multiplicateur par 3 et à écrire trois fois, à côté l'un de l'autre, le quotient de la division.

Exemple : Soit à multiplier 37 par 15, on dira $15 : 3 = 5$; donc $37 \times 15 = 555$.

Théâtre. — Le grand succès de la semaine au Théâtre, c'est *Les Saltimbanques*, de Ganne. Que de gaieté, quel entrain endiablé ! Quelle jolie musique, aussi, à laquelle ont collaboré l'humour et le sentiment. Interprétation et mise en scène impeccables.

On les redonne demain soir, dimanche. Il y aura foule.

Mardi, ce sera une nouveauté, *Le petit Chapeyron rouge*, 3 actes et 4 tableaux de Léon Serpette. — Mercredi, troisième et dernière représentation populaire. — Vendredi 12 mai, *Les Mousquetaires au couvent*, de Varney.

C'est, on le voit, du plaisir en perspective.

Kursaal. — Au Kursaal, nous aurons ce soir la première de la revue locale annuelle, attendue toujours avec impatience. Son titre : *Rien ne va plus!* ses auteurs : MM. C. Shayr, G. T., et P. Tapie. Adaptations musicales de M. Ch. Michel, et décors nouveaux de M. Vanni; 120 costumes neufs de Mme Tapie.

Les tableaux : 1. La jungle, place de Milan; 2. Le Président Fallières à Lausanne; 3. La place Chauderon; 4. L'Exposition d'agriculture; 5. Les dessous de Lausanne; 6 et 7. Parodies de Chalamiénor; 8 et 9. Le vieux et le nouveau marché.

Les principaux rôles sont joués par MM. Ridon, Delesvaux, De Mey; Mmes Schneider, Franco, Manville, etc. Il y a 5 ballets.

Dimanche 7, première matinée à 2 heures ; et démie. Le soir, à 8 heures.

Lumen. — Le théâtre « Lumen » n'a pas désempilé de toute la semaine. Affaire de nouveauté, de curiosité, direz-vous ? D'accord. Mais quand on y est allé, on y retourne. Aux attraits d'une salle élégante, spacieuse, confortable, où, de toutes les places on voit entièrement la scène, s'ajoutent ceux d'un spectacle très varié, toujours intéressant et instructif. Depuis vendredi, le programme a été entièrement renouvelé.

Demain dimanche, matinée et soirée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO